

Bruxelles, le 4 décembre 1997.

COMMUNIQUE n° 23/97

L'Armée Patriotique Rwandaise bombarde les populations civiles de Gisenyi et Ruhengeri à l'aide des hélicoptères.

Le Centre de Lutte contre l'Impunité et l'Injustice au Rwanda dénonce et condamne le bombardement par hélicoptères des habitants des six communes dans le Nord-ouest du Rwanda. D'après les témoignages très émouvants parvenus au Centre, **«des massacres et des destructions massifs à l'aide des hélicoptères ont frappé aveuglement les habitants des communes GICIYE, KARAGO, GASEKE, SATINSYI (de la préfecture Gisenyi), NDUSU et GATONDE (de la préfecture Ruhengeri)»**. Il y a eu des milliers de morts entre le 5 et 13/11/97 et certains paysans rescapés se sont réfugiés dans la ville même de Ruhengeri où les derniers rescapés continuaient d'arriver vers le 13/11/1997. Très peu d'habitants de Ndusu et Satinsyi ont tenté de trouver refuge dans les communes voisines de Gitarama (Bulinga, Nyakabanda et Nyabikenke).

Ces bombardements aveugles et meurtriers avaient été précédés par une série **«d'attaques simulées par des éléments infiltrés de l'APR»** dans certaines régions de ces communes bombardés. La dernière a eu lieu au Marché de VUNGA en commune Giciye.

1) Voici le déroulement de cette « mise en scène » des éléments *« infiltrés »* au Marché de VUNGA le 5 novembre 1997 telle qu'un témoin l'a décrite:

*« D'après les informations radiodiffusées (par Radio-Rwanda) en date du 8 novembre 1997, faisant état de 24 personnes tuées à VUNGA et à GASIZA, un témoin rapporte que: le 5 novembre 1997 très tôt le matin, les infiltrés ont envahi le marché de VUNGA (comm. Giciye - Gisenyi). Ils ont procédé à l'abattage de vaches et ont commencé à vendre la viande et à percevoir des taxes sur les marchandises. Un groupe des infiltrés est allé dans les croisements des routes en demandant les cartes d'identité à tout passant, laissant partir les ressortissants d'autres préfectures sauf ceux de Gitarama. A la fin de cette opération, **ceux de Gitarama ont été conduits vers une rivière où ils ont été abattus** ».*

Le Centre a procédé aux recoupements de cette information avec d'autres sources. Il en a déduit qu'il s'agissait, une fois de plus, d'une mise en scène des éléments de l'APR *« déguisés en infiltrés »* pour donner un prétexte à une vaste **« opération de représailles »** dans cette région. Celle-ci comptait encore beaucoup de paysans hutus.

Quant au massacre de *« 24 ressortissants de Gitarama »*, **il ressort des informations recueillis par le Centre, que ces meurtres visaient à recréer une méfiance et un climat d'hostilité entre les hutus originaires du Nord (dénommés ABAKIGA) et les hutus du Sud (dénommés ABANYENDUGA)**. Les extrémistes tutsis qui ont planifié ce massacre de Vunga auraient pour objectif principal **d'empêcher les habitants des deux régions (du nord et du sud) d'être solidaires au moment où ils sont tous victimes des massacres de l'APR**. De cette façon, les rescapés des massacres de l'APR **ne pourraient pas oser se réfugier dans l'une ou l'autre région** et vice-versa. Ceci pourrait expliquer la réaction des paysans rescapés des bombardements meurtriers (dans les 6 communes) qui ont préféré se réfugier vers la ville de Ruhengeri, alors qu'ils pouvaient trouver refuge dans les communes voisines de la

préfecture de Gitarama. Celle-ci est la nouvelle cible des « massacres programmés » de l'APR.

2) Jeudi le 20 novembre 1997, selon le porte parole de l'APR, le Major Richard SEZIBERA, le cachot communal de GICIYE aurait été attaqué par 1200 rebelles hutus. Deux soldats de l'APR auraient été tués contre 200 rebelles tués, 88 détenus massacrés et 93 détenus qui auraient disparus. L'Armée prétend qu'ils se sont évadés!! Le Centre estime qu'il s'agit là encore d'une *mise en scène*, destinée à justifier le massacre de ces détenus, trop encombrants.

3) Notons que c'est dans la commune GICIYE, secteur Nyamugeyo, que le Colonel NGOGA, commandant du secteur militaire Gisenyi-Ruhengeri à cette époque, a lancé la campagne « *d'une séries d'attaques contre des populations civiles* » que les autorités militaires ont toujours attribué officiellement aux « infiltrés hutus ». **Ce fut dans la nuit du 27 au 28 juin 1996 que la campagne commença.**

4) Le phénomène des « infiltrés » fut intensifié après le départ de la MINUAR.

Est-ce un hasard que le phénomène « des infiltrés » a commencé après que le Gouvernement Rwandais ait insisté pour mettre fin à la MINUAR II (Mission des Nations Unies au Rwanda). Il est paradoxal que ce gouvernement l'ait exigé parce que, précisément le pays était en paix et que dès le départ de cette force de l'ONU les massacres systématiques et massifs des populations civiles se soient succédés à un rythme infernal. La MINUAR n'avait pas admis l'existence des **infiltrations** mais parlait plutôt « **d'actes de banditisme** ».

- **Le même phénomène** avait été observé dans les préfectures de CYANGUGU et KIBUYE (sud-ouest et est du pays). Les « *infiltrations* » attribuées aux extrémistes hutus avaient aussi coïncidé avec le départ de la MINUAR II, soit au mois d'avril 1996. **L'APR en profitait pour organiser des massacres de détenus.** *Le premier massacre fut de 46 détenus tués dans le cachot communal de Bugarama. Il fut suivi par les massacres d'autres détenus des cachots communaux de Nyakabuye et Karengera.*

- *Les préfectures de Ruhengeri, Gisenyi et Kigali-rural* furent embrasées en juillet 1997

3) Plusieurs attaques simulées ont permis à l'APR de massacrer des populations civiles: Citons pour mémoire les attaques suivantes suivies de massacres de l'APR:

- *L'attaque du 2 mars 1997 entre 18h et 19h, par un commando d'environ 15 hommes armés sur la route Ruhengeri-Gisenyi à MUSANZE* dans la périphérie de la ville de Ruhengeri a permis à l'APR de massacrer plus de 300 civils le matin du 3 mars.

- *L'attaque simulée du 8 août 1997 au Marché de MAHOKO* a donné lieu aux massacres de civils non armés dans les communes de KANAMA, RUBAVU, RWERERE et MUTURA depuis aout jusqu'en novembre 1997. Des dizaines de milliers de morts tués à l'arme lourde.

- *L'attaque « simulée du Camp de réfugiés de MUDENDE »* était destinée à « *détourner l'attention de l'opinion publique nationale et internationale* » suite à des nombreux rapports accablants des ONG des droits humains contre l'Armée rwandaise. Un nombre inconnu de civils fut abattu au cours des opérations militaires en guise de « *représailles* ».

- *L'attaque simulée à l'Aérodrome de GISENYI du 8 octobre 1997:* Le Lt Colonel MUROKORE du 21ème Bataillon a prétendu que de 2 à 3.000 habitants de certains secteurs de la commune RUBAVU et ceux des secteurs voisins des communes RWERERE et MUTURA « *se sont volatiliés* ».

- **Entre le 24 et le 27 octobre 1997 l'APR a massacré plus de 8.000 habitants des quatre secteurs de la commune Kanama:** Kayove, Bisizi, Kanama et Karambo, qui s'étaient réfugiés dans la grotte de Nyakimana pour échapper aux massacres incessants de l'APR. Suite à ce massacre de la grotte, le Colonel KAYUMBA Nyamwasa a déclaré le 30 octobre 1997 que l'Armée Rwandaise « *a tué plus de rebelles en une semaine que jamais* ».

auparavant = Rwanda's army commander said its troops had « killed more rebels in one week than ever before » (voir le journal « Good Morning News USA » du 31 octobre 1997).

4) Affirmations et déclarations contradictoires des autorités rwandaises:

Depuis la publication de son communiqué n° 22/97 du 24 novembre 1997, le Centre relève les affirmations contradictoires des responsables militaires et politiques qui déclarent, tantôt que: « *Il n'y avait pas de citoyens dans la région, seulement des rebelles. Soit ils partiront, soit ils mourront là-bas* » (Conseiller du Président rwandais Seth Kamanzi: IRIN 29/11/97); tantôt que « *les grottes sont hors d'usage* »; tantôt que l'armée espère affamer les rebelles pour les obliger à sortir. « *Il pourrait y avoir une sortie de l'autre côté sans que nous soyons au courant* » a déclaré le Colonel Kayumba Nyamwasa (AFP du 28/11/1997). Toutes ces déclarations pourraient justifier un jour « *la disparition* » des cadavres de la grotte de Nyakimana. Entre temps les observateurs de l'ONU n'ont pas droit d'enquêter!

5) Le transfert de «l'ancien patron de la Directorate Military Intelligence (DMI) » dans la région où « une rébellion hutue » est censé sévir.

Depuis l'affectation du Colonel KAYUMBA Nyamwasa au poste de Commandant des opérations militaires dans le nord-ouest début mai 1997, les massacres de civils non armés se sont intensifiés. *S'il y avait vraiment une « rébellion réelle » dans cette région, comment l'Etat-Major de l'APR aurait envoyé le « Colonel Kayumba Nyamwasa » qui n'a jamais commandé «une unité combattante » depuis l'attaque du FPR en 1990?* Il a toujours été chef de la DMI et commandé des unités de tueurs chargés de « *massacrer des civils hutus non armés* » loin derrière le front dans la zone conquise par le Front Patriotique Rwandais (FPR). Voici un bilan de ses deux premiers mois de « service »:

- **Le 9 mai 1997** : Un convoi militaire a été attaqué dans le Secteur GITWA en commune NKULI (Ruhengeri). Suite à cette attaque, l'APR a organisé des opérations de *représailles* dans plus ou moins sept secteur de la Commune NKULI. C'est ainsi que **du 9 au 12 mai, les militaires ont massacré plus de 1.400 personnes** réparties comme suit:

404 tués dans le seul secteur RYINYO, **325 tués** dans deux cellules Kintobo et Gatovu du secteur GITWA, **253 tués** dans le secteur MUKAMIRA, **148 tués** dans le Secteur GOTOVU et **98 tués** dans le secteur RUKOMA.

- **Le 11 mai 1997**: L'APR a massacré **35 personnes** (dont un inspecteur scolaire, des enseignants et des commerçants qui assistaient à une réunion dans le secteur Rutare, commune CYABINGO).

- **Le 16 mai 1997**: Plus d'une centaine d'individus qualifiés « d'infiltrés » auraient **attaqués** un détachement militaire au Bureau communal de CYABINGO. Une bataille de cinq heures les auraient opposé à l'APR. Sous prétexte de rechercher ces « *infiltrés* », l'APR a organisé des opérations de « *représailles* » et massacré **175 personnes** dans le secteur MUHORORO. Au cours d'une réunion tenue par les responsables administratifs et militaires, qui voulaient justifier ces massacres aveugles, ceux-ci reprochèrent aux habitants de soutenir les infiltrés.

- **Du 27 au 30 mai 1997**: **Neuf (9) personnes** ont été tuées dans la cellule RWANKELI du Secteur GITWA lors d'une vérification des cartes d'identité. Les militaires de l'APR ont ordonné aux victimes de courir avant de les abattre comme des lapins. Lors des funérailles de 7 victimes d'entre eux, les responsables militaires les ont présentés comme des infiltrés alors que l'une des victimes était un habitant du Secteur GATOVU.

- **Le 4 juin 1997**: **Un groupe de plusieurs centaines « qualifiés d'infiltrés »** auraient attaqué la Cellule RWANKERI (commune Nkuli) et auraient tué **six (6) soldats de l'APR**. Ils auraient ensuite tué le Directeur de l'Ecole Secondaire de Rwankeri, sa femme, ses trois enfants et un visiteur (ancien exilé tutsi).

- **Le 6 juin 1997**: Une bataille rangée entre l'APR et les «infiltrés » aurait duré deux jours.

- **Le 8 juin 1997:** En réponse à ces attaques l'APR a organisé des « opérations de ratisage et de représailles » dans plusieurs secteurs de NKULI et a massacré **vingt trois (23)** habitants de RWANKERI (dont deux hommes, une famille de 11 personnes, une famille de 6 personnes dont une femme et ses trois enfants).

Le 9 juin 1997: plusieurs milliers de personnes ont été rassemblés au Stade de Ruhengeri à partir des jeunes de 15 ans. Les femmes ont été relâchés vers 17h30 et les hommes vers 19h. Profitant de l'absence des habitants, les soldats de l'APR **ont fouillé** systématiquement les maisons d'habitation. **Dix (10) hommes ont été tués** dans les secteurs CYUVE, GASANZE et MUBONA (commune Kigombe) alors qu'ils rentraient de cette réunion.

Le 10 juin 1997: plus de 200 personnes auraient attaqué le bureau communal de la commune GATONDE, libéré tous les prisonniers et tué un soldat de l'APR. Ce même jour un autre groupe aurait attaqué le bureau communal de NYAMUTERA. Sous prétexte de rechercher les auteurs de ces attaques, l'APR a mené des opérations « de représailles dans les deux communes concernées », puis en commune KINIGI et dans les secteurs voisins de la commune NDUSU. C'est au cours de ces opérations que: **294 habitants furent massacrés dans les quatre communes** (GATONDE: **143 tués** dont le conseiller du secteur Munanira, KINIGI: **80 tués**, Nyamutera: **40 tués**, NDUSU: **31 tués**)

Le 16 juin: le corps d'un employé du Programme Alimentaire Mondial (PAM) qui avait été arrêté par les militaires de l'APR, a été retrouvé en état de décomposition dans le Secteur MUHOZA en commune Kigombe (Ruhengeri). **On peut citer des centaines de cas.**

D'autres attaques attribuées aux « infiltrés hutus » ont permis à l'APR de justifier des massacres de milliers de civils hutus dans plusieurs communes de Ruhengeri et Gisenyi.

6) RECOMMANDATIONS: Le Centre demande instamment:

Au Gouvernement rwandais:

- d'ordonner aux troupes de l'APR d'arrêter les massacres de civils non armés;
- de prendre ses responsabilités pour protéger toutes les composantes du peuple rwandais;
- de mener des investigations sérieuses pour déterminer l'existence réelle « des infiltrés ou des insurgés hutus »;
- de permettre aux enquêteurs et aux journalistes indépendants d'accéder aux zones des massacres, en particulier à la grotte de NYAKIMANA où l'APR a massacré 8000 habitants;
- d'autoriser les Observateurs des droits de l'homme de l'ONU à accéder aux populations rescapés des massacres et/ou en détresse;

Au Vice-Président de la République et Ministre de la Défense:

- d'arrêter immédiatement « le plan apocalyptique » d'extermination du peuple rwandais;
- de démettre et sanctionner les différents responsables de la DMI, de l'APR, de la Gendarmerie, de la Police Communale, des Local Défense Forces et d'autres milices tutsies qui ravagent le pays.

A la Communauté internationale:

- de faire pression pour obliger le gouvernement rwandais et les rebelles (là où ils existent) à arrêter les massacres de civils non armés et à respecter le droit international humanitaire.
- de conditionner l'aide financière et toute forme d'assistance à l'arrêt de ces massacres;

Aux Nations Unies: De mettre sur pied une Commission Internationale d'Enquête sur les massacres de l'APR et l'existence réelle d'une « *rebellion hutue* ».

- De mettre en place une force internationale de protection des civils

Aux rebelles (là où ils existent):

- d'ordonner à leurs troupes de cesser immédiatement de s'attaquer à des civils non armés;
- de mettre en place un porte parole qui pourrait revendiquer des attaques leur attribuées pour éviter l'amalgame entre leurs opérations et celles de l'APR.

Pour le Centre, **MATATA Joseph**, Coordinateur.

